



**Transition
bibliographique**

FRBRiser les catalogues et adopter
de nouvelles règles de catalogage
dérivées de RDA

RAMEAU DANS LA TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE

Atelier pour formateurs Rameau, 30 novembre 2018

La réforme de Rameau en 2019

Cette présentation résume un document dont la version complète est ici :

<https://www.transition-bibliographique.fr/2018-11-29-impacts-reforme-rameau-pratiques-catalogage-sigb-2019/>

Olivier Rousseaux

Abes

La réforme RAMEAU en 2019, c'est

- **Simplification de l'indexation géographique** (« Retournement aux lieux ») – en deux étapes :
 - Au 1^{er} janvier
 - Au 1^{er} mai
- **Harmonisation des listes de concepts** (« Lissage terminologique »)

Simplification de l'indexation géographique (1): les principes au 1^{er} janvier 2019



Dans les pratiques de catalogage:

- Toutes les autorités « sujet - nom commun » autoriseront une subdivision géographique (ou presque)*
- Toutes les autorités « sujet - nom géographique » pourront être utilisées en subdivision (ou presque)*.

Dans les SIGB : rien ne change !

→ les notices RAMEAU seront mises à jour via les imports habituels



Risque de distorsion entre pratiques de catalogage et règles d'utilisation en A/106 et A/330

* Sauf les autorités « sujet – nom commun » utilisées comme subdivisions aux lieux et les autorités « sujet - nom géographique » pré-construites avec une subdivision au lieu **jusqu'au 1^{er} mai 2019**. La liste est [ici](#)

Simplification de l'indexation géographique (2) : avant / après le 1^{er} janvier 2019

Contexte d'indexation	Exemples	Principes avant le 1 ^{er} janvier	En UNIMARC avant le 1 ^{er} janvier	Principes après le 1 ^{er} janvier	En UNIMARC après le 1 ^{er} janvier
Le lieu est sujet unique du document	Rapa Nui : l'île de Pâques / Youennick Le Doze, 2016		607 ##a\$ Pâques, Ile de	Pas de changement	607 ##a\$ Pâques, Ile de
Le lieu n'est pas sujet unique du document	Les musées nationaux et les collections nationales d'œuvres d'art : rapport au Président de la République / Cour des Comptes, 1997	L'autorité RAMEAU nom commun autorise parfois une subdivision géographique	606 \$a Musées nationaux \$y France \$z 20 ^e siècle	Pas de changement	606 \$a Musées nationaux \$y France \$z 20 ^e siècle
	Donald l'imposteur ou l'Impérialisme raconté aux enfants / Ariel Dorfman et Armand Mattelart / 1976	L'autorité RAMEAU nom commun interdit parfois une subdivision géographique	600 \$a Disney, Walt (1901-1966) \$x Personnages 607 \$a Etats-Unis	L'ajout d'une subdivision géographique est autorisé	600 \$a Disney, Walt (1901-1966) \$x Personnages \$y Etats-Unis

→ La subdivision géographique est autorisée pour tous les sujets indexés sauf pour les « subdivisions aux lieux »

Simplification de l'indexation géographique (3): les principes au 1^{er} mai 2019

Dans les pratiques de catalogage:

- Les **subdivisions géographiques seront autorisées partout, sans exception**
- Les autorités préconstruites et les indexations RAMEAU structurées sur le modèle "nom géographique -- subdivision au lieu" sont **retournées et structurées en « nom commun -- nom géographique »**
- Les **bi-localisations (ou double localisation) seront possibles**

Pour une cohérence entre choix du point d'accès dans les notices bibliographiques et étiquette du point d'accès dans les notices d'autorité, **il est vivement recommandé d'importer ces deux types de notices concernées par ces modifications.**



Simplification de l'indexation géographique (4) : pourquoi importer les notices modifiées en mai 2019 ?

Dans l'hypothèse où les notices RAMEAU ne sont pas importées dans les SIGB :

- **Perte de cohérence** entre les indexations existantes et les indexations pratiquées dans le catalogage courant qui appliqueront les nouvelles règles en utilisant des autorités mises à jour
- **Création de doublons d'autorités**
- **Risque de dysfonctionnement** si les notices bibliographiques seules sont importées car :
 - des points d'accès seront faits en B/606 avec des notices RAMEAU non modifiées qui conserveront leur étiquette A/215
 - des subdivisions seront utilisées en tête de vedette en B/606

Les SIGB qui gèrent les notices d'autorité RAMEAU sont à mettre à jour.

Pour récupérer les lots de notices modifiées (bibliographiques et autorités) :

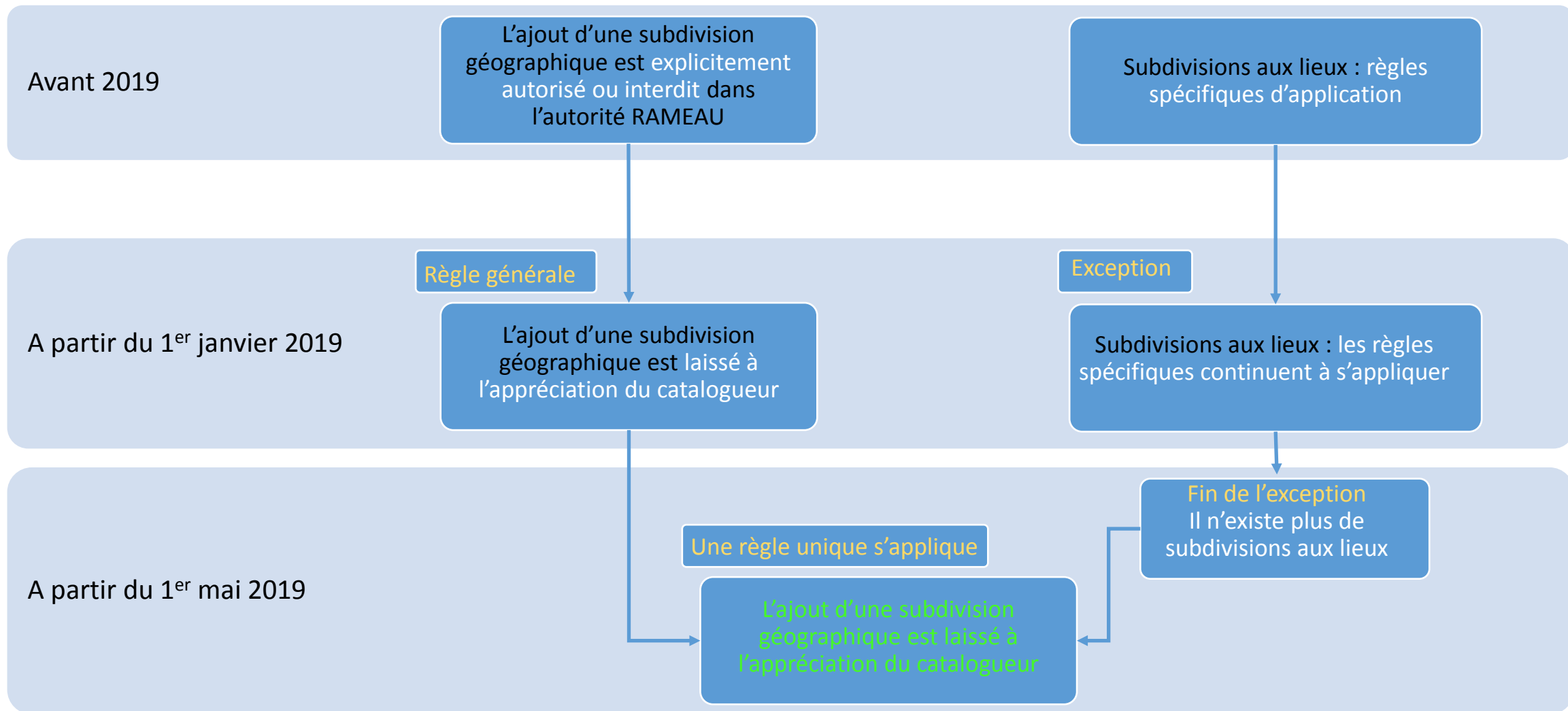
→ Voir [http://api.bnf.fr/produits transition bibliographique](http://api.bnf.fr/produits_transition_bibliographique)

Simplification de l'indexation géographique (5): avant / après le 1^{er} mai 2019

Contexte d'indexation	Exemples	Principes avant le 1 ^{er} mai	En UNIMARC avant le 1 ^{er} mai	Principes après le 1 ^{er} mai	En UNIMARC, après le 1 ^{er} mai
Le lieu n'est pas sujet unique du document	Histoire culturelle de la France : de la Belle Époque à nos jours / Pascale Goetschel, Emmanuelle Loyer, 2018	Point d'accès préconstruit, où le lieu est complété par une subdivision sujet	607 \$a France \$x Vie intellectuelle	Inversion de l'élément initial du point d'accès préconstruit : le lieu devient une subdivision du sujet	606 \$a Vie intellectuelle \$y France
	Les défenseurs des langues régionales / Christophe Chiclet, 2011	Indexation composée de deux autorités affranchies, où le nom commun « subdivision au lieu » interdit la subdivision géographique	607 \$a France \$x Langues	Inversion de l'élément initial du point d'accès : le nom commun devient élément initial et autorise la subdivision géographique	606 \$a Langues \$y France
	La frontière entre l'Allemagne et la France [...] / Karen Richert Denni, 2006	Le lieu et la subdivision au lieu sont parfois suivis d'une subdivision géographique	607 \$a France \$x Frontières \$y Allemagne	On indexe d'abord au sujet et on ajoute une double subdivision géographique (autrement dit : « bi-localisation »)	606 \$a Frontière \$y Allemagne \$y France

→ Plus besoin de vérifier si la subdivision géographique est autorisée : elle l'est pour TOUS les sujets

Simplification de l'indexation géographique (6): Arbre de décision pour le catalogueur



Harmonisation de la liste des concepts



Halte à la dispersion !

- Fusion des subdivisions de sens très proches
- Harmonisation et fusion entre subdivision et élément initial du point d'accès
- Notes d'emploi supprimées (A/330)

→ Dans les SIGB, mise à jour des notices RAMEAU selon les procédures habituelles



Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage, Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage : Polissez-le sans cesse et le repolissez ; Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

— Nicolas Boileau

Si on résume, la réforme RAMEAU en 2019

Changez vos pratiques au Nouvel An

En mai, faites ce qu'il vous plaît ! (mais changez vos imports)

